SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DOCUMENT DE TRAVAIL

Plan général de mise en œuvre de la proposition d'optimisation de schéma de couverture de risques, incluant des actions immédiates

Domaine	ACTIONS IMMÉDIATES 2004- début 2005	2005	2006
PRÉVENTION	 AMÉLIORATION DE LA PRÉVENTION: Ajout de 5 préventionnistes afin d'augmenter la réponse aux demandes de renseignements et plaintes et l'éducation du public à la sécurité incendie 	 MISE EN PLACE D'UN RÈGLEMENT ET D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION Embauche de 5 préventionnistes Harmonisation et nouvelle réglementation Mise en œuvre d'un programme de prévention et d'éducation du public Augmentation des visites de prévention domiciliaire 	 APPLICATION DU RÉGLEMENT ET D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION Embauche de 5 préventionnistes
DÉTECTION	Démarrage projeté en 2005	 MISE EN PLACE DES PROGRAMMES : Programme: avertisseurs électriques = 4000 projets / an Programme: Démolition de hangars et aménagement de cours arrière = 20 projets / an. 	 APPLICATION DES PROGRAMMES
EFFECTIF	 AMÉLIORATION GÉNÉRALE DE L'EFFECTIF D'EXTINCTION: Embauche de 70 pompiers (44 d'ici mai 2005) Diminution de 65 postes de pompiers temps partiel et maintien de 100 pompiers à temps partiel CES AMÉLIORATIONS SE TRADUISENT CONCRÈTEMENT PAR: La mise en service d'unités d'intervention (véhicules) à 4 pompiers dans les casernes permanentes Des doubles unités aux casernes # 4 (Limoilou), # 6 (L'Ormière), # 7 (Beauport, +12 pp), # 8 (Charlesbourg +12pp), # 10 (Champigny) 20 pompiers permanents à la caserne # 15 (Sillery) Le maintien de pompiers à temps partiel appuyés par les casernes de pompiers permanents, dans les secteurs des casernes # 11 (St-Augustin), # 12 (Val- Bélair), # 13 (St-Émile), # 14 (Loretteville), # 16 (Lac St-Charles). Actions en cours 	 AMÉLIORATION À L'EFFECTIF D'EXTINCTION ET À LA FORMATION Maintien des 100 postes de pompiers à temps partiel Embauche de 3 instructeurs à la formation Budget pour l'équivalent de 10 postes de pompiers temporaires 	 AMÉLIORATION À L'EFFECTIF D'EXTINCTION Embauche de 35 pompiers permanents Diminution de 20 postes de pompiers à temps partiel
CASERNES	 Démarrage des projets de construction et de relocalisation Développement d'un plan directeur d'architecture et d'aménagement des casernes Réserves et acquisitions des terrains requis 	□ Construction de la caserne # 13 (Lebourgneuf) Construction de la caserne # 7 (Nord de Beauport) Location de 3 roulottes pour loger temporairement des pompiers permanents aux casernes # 11 (St- Augustin), # 12 (Val-Bélair), # 14 (St- Émile)	 Construction de la caserne # 2 (Des Capucins) Construction de la caserne # 12 (Val-Bélair) Rénovation de la caserne # 8 (Charlesbourg)
ESTIMATION DE L'IMPACT FINANCIER (Voir note)	 Effectif: 2 925 951 \$ Programmes: 0 \$ Casernes: 0 \$ Véhicules: 2 500 000 \$ (prévus au budget 2004) soit:4 autopompes, 2 camions citernes et 3 autopompes en location 	 Effectif: 723 784 \$ Programmes: 600 000 \$ Casernes: 6 600 000 \$ Véhicules: 4 500 000 \$, soit: 6 autopompes, 1 camion citerne, 1 unité d'urgence et divers véhicules 	 Effectif: 1 535 235 \$ Programmes: 600 000 \$ Casernes: 6 900 000\$ Véhicules: 4 500 000 \$, soit: 2 autopompes, 2 camions échelles, 1 camion citerne, 1 unité d'urgence et divers

WWW.SPIQ.CA

	2007		2008		2009		2010
•	APPLICATION DU RÈGLEMENT ET D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION		APPLICATION DU RÈGLEMENT ET D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION		APPLICATION DU RÈGLEMENT ET D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION ET ÉVALUATION		APPLICATION DU RÈGLEMENT ET D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉVISÉS
	APPLICATION DES PROGRAMMES		APPLICATION DES PROGRAMMES		APPLICATION DES PROGRAMMES ET ÉVALUATION	•	APPLICATION DES PROGRAMMES RÉVISÉS
	AMÉLIORATION À L'EFFECTIF D'EXTINCTION		AMÉLIORATION À L'EFFECTIF D'EXTINCTION		AMÉLIORATION À L'EFFECTIF D'EXTINCTION		AMÉLIORATION À L'EFFECTIF D'EXTINCTION
-	Embauche de 29 pompiers permanents	-	Embauche de 29 pompiers permanents	-	Embauche de 24 pompiers permanents	-	Embauche de 4 pompiers permanents
-	Diminution de 20 postes de pompiers à temps partiel	-	Diminution de 20 postes de pompiers à temps partiel Ajout budgétaire pour 5 pompiers temporaires	-	Diminution de 20 postes de pompiers à temps partiel	-	Diminution de 20 postes de pompiers à temps partiel
	Construction de la caserne # 16 (Lac St- Charles) Rénovation de la		Construction de la caserne # 14 (Vers Saint-Émile) Construction de la		Construction de la caserne # 10 (Champigny vers l'Est) Construction de la		Travaux de rénovation à la caserne # 3 (Des Oblats) Construction de la
	caserne # 11 (Saint- Augustin) = 0,5 MS		caserne #19 (Cap- Rouge)		caserne <i>#</i> 17 (Sud de Beauport)		Construction de la caserne # 18 (Est de Charlesbourg)
	Casernes: 3 100 000 \$		Effectif : 1 244 483 \$ Programmes: 600 000 \$ Casernes: 5 200 000 \$		Effectif : 870 459 \$ Programmes: 600 000 \$ Casernes: 5 300 000 \$		Effectif : 146 410 \$ Programmes: 600 000 \$
	Véhicules: 2 300 000 \$, soit: 1 autopompe, 1 camion échelle, 1 camion-citerne, divers véhicules		Véhicules: 2 600 000 \$, soit 2 autopompes, 2 camions échelles, 1 camion-citerne, divers véhicules		Véhicules: 2 100 000\$, soit: 2 autopompes, 2 camions échelles et divers véhicules		Casernes: 4 600 000 \$ Véhicules: 2 000 000\$, soit: 1 autopompe et divers autres véhicules

NOTE: Le coût de l'effectif est basé sur la classe salariale d'entrée comprenant 22% d'avantages sociaux. Les réductions du temps supplémentaire et des pompiers à temps partiel ne sont pas incluses. Le coût de l'effectif ajouté est estimé à terme (6 ans) à 18,7 MS comprenant les salaires à la classe maximale et tous avantages et frais reliés.

WWW.SPIQ.CA